

Le réensablement a débuté sur les plages Testerines !

Depuis fin janvier le réensablement a débuté sur les plages Testerines.

Dirigé par le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon, les opérations sont réalisées par le « Cote de Bretagne », une drague porteuse à élinde traînante de 75 mètres de long et qui peut contenir jusqu'à 1200 mètres cube de sables.

Ce navire déverse 850 mètres cube d'eau et de sable à raison de 7 fois par jour, soit presque environ 6000 mètres cube.

En effet, il projette un mélange composé de 70 % d'eaux et de 30 % de sables, ce qui crée une sorte de sable mouvant.

Il est donc déconseillé de marcher sur les plages une fois le sable déversé, au risque de rester bloqué.

Lors de l'opération de réensablement, il est également recommandé de ne pas s'approcher du bateau, à cause, du jet à forte pression.

Le sable est prélevé sur le banc de Bernet, puis mélangé, et ensuite déposé sur les plages 7 jours sur 7, nuit et jour.

Cette opération est réalisée sur l'ensemble de la façade Pylataise, de la place Daniel Meller au musoir de la Corniche et devrait durer jusqu'à Mi-février prochain.

Coût de la réalisation, 400 000 euros.